



De juin à septembre 2015 LE SERVICE D'HEBERGEMENT D'URGENCE DES DEMANDEURS D'ASILE

Ce service est un dispositif d'urgence avec comme principe la cohabitation de familles ou de personne seule ; primo-arrivantes ou non ayant déposés une demande d'asile.

Les personnes migrantes intègrent ce service suite à une mise à l'abri par le dispositif SIAO urgence, les orientations se font uniquement par la DDCS

La famille réside dans le logement jusqu'à ce qu'une réponse, en terme d'hébergement CADA ou Pré -CADA soit proposée

Le principe du service consiste à une mise à disposition de logements meublés moyennant une participation financière de 25 euros pour les bénéficiaires de l'ADA ; aucune contribution demandée pour les personnes sans ressources ou famille monoparentale.

A la signature du règlement de fonctionnement, il est convenu qu'un accompagnement soit réalisé sur rendez-vous hebdomadaires, dans les locaux de l'association AMA ou au domicile.

La capacité du service

Pour assurer l'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile, l'Association dispose de 3 logements Guingamp Habitat :

2 logements sur le quartier de Castel Pic

1 logement sur le quartier de la Madeleine

Les missions du service

La mise en place d'un milieu sécurisant par le biais d'un hébergement

L'accueil et l'écoute

L'information, l'orientation et l'accompagnement administratif

La scolarisation des enfants

La création de lien social contribuant à un entourage de qualité

La composition de l'équipe

1 directeur intervenant ponctuellement

1 coordinatrice intervenant le mardi et jeudi APM soit 8h / semaine

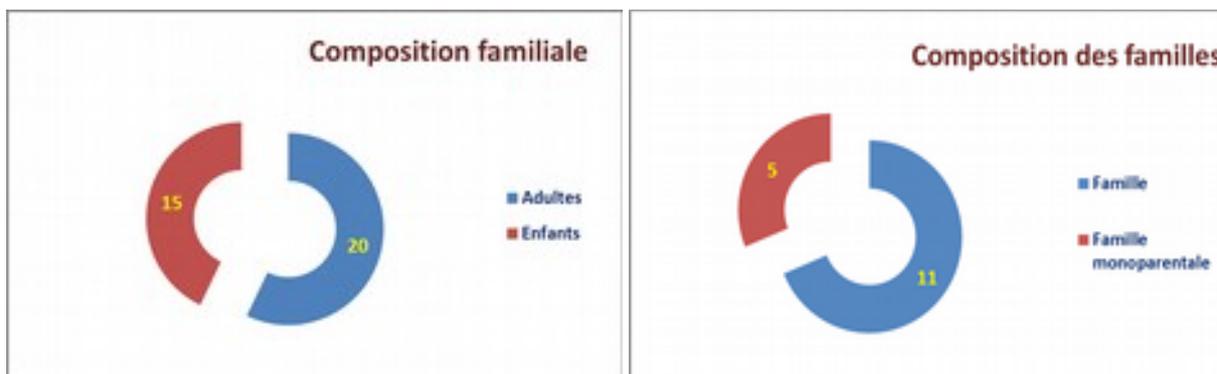
1secrétaire

1/ La composition des familles au 31/12/2015

17 personnes

9 adultes et 8 enfants Ce qui correspond à 6 familles dont 1 famille monoparentale

(Une femme seule avec 6 enfants)



2/ Les nationalités

Les nationalités	Tchéchène	Centrafrique	Congolaise
Composition	1 ménage	1 ménage	4 ménages

3/La durée d'accompagnement par le service et situation des personnes à la sortie du dispositif :

- 2 ans pour une famille Congolaise ayant obtenu le statut de réfugiés
- 1 an et 2 mois pour une famille Tchétchène, orientée vers le CADA de St Brieuc
- 8 mois pour une femme seule orientée sur le dispositif d'hébergement d'urgence de l'AMA
- 3 mois pour 2 femmes Congolaises orientées sur le CADA de St Brieuc
- 1 mois pour une famille monoparentale (1 femme et 6 enfants) Centrafrique orientée sur le CADA de Quimper

4/ Les ressources

En 2015 toutes les familles bénéficiaient de l'ATA
 A la sortie du dispositif une famille bénéficiait du RSA couple

5/Le partenariat interne

Service Atelier d'Adaptation à la Vie Active, en ce qui concerne les aménagements ou déménagements des logements ou les petites réparations, le renouvellement des clés....
 Service Point Santé en ce qui concerne les situations urgentes.

6/Le Partenariat externe

L'ASTI – COALLIA- le CADA de Lamballe et St Brieuc
 La PMI – la MDD
 Le CMP et l'Equipe Mobile de Précarité
 Les associations de Solidarité
 Les écoles de Guingamp
 Le CCAS de Guingamp
 Les affaires Scolaires

Le CIO

Le Service Culturel de la ville

Guingamp Habitat

Le Centre Social

Le service des transports du Conseil Général

7/L'accompagnement socio-éducatif

Administratif :

- Ouverture et maintien des droits (CMU, ATA). - Délivrance des documents d'état civil. - Demande de renouvellement des titres de séjours. - Inscription dans les établissements scolaires et crèches. - Demande pour bénéficier des aides fournies par les associations caritatives (Restos du cœur, Croix Rouge Française, Secours Catholique,

Santé :

A la lumière des échanges avec ces personnes et de ce que nous avons l'occasion de constater lors de notre travail d'accompagnement, nous notons qu'elles vivent dans une situation de stress permanent, lié à l'attente de la réponse de l'OFPRA et de la CNDA apportée à leur demande de protection, et à l'incertitude quant au projet de vie.

Il est important de noter qu'un nombre important de demandeur d'asile ayant subi des violences dans leur pays d'origine nécessite une prise en charge médicale ; les personnes rencontrées souffrent de maux de tête, de perte de confiance, d'agitation ou d'état d'hébétéude, de troubles du sommeil.

Les orientations effectuées :

En externe : un partenariat de proximité avec l'EMPP, des orientations avec ou sans accompagnement vers :

La PMI

La maternité de l'hôpital de Guingamp

Les urgences de l'hôpital de Guingamp

Les médecins généralistes

Les dentistes

Les ophtalmologues

Les infirmières libérales

8/ Les actions d'intégration

Scolarisation des enfants :

Cela concerne tout enfant en âge d'être inscrits dans un établissement scolaire traditionnel ou spécifique.

La coordinatrice du service accompagne alors les parents dans les démarches liées à l'inscription et devient

L'interface entre eux, l'école et l'enfant.

1 jeune homme en CAP menuiserie au lycée professionnel Jules Verne

1 fille en maternelle à Castel pic

1 fille en CM1 à l'école de la Madeleine

1 jeune homme au collège Prévert

3 jeunes filles en MLDS (mission de lutte contre le décrochage scolaire au lycée Jules Verne

Mais aussi :

Le Centre de Loisirs de Guingamp

Le PRE : Programme de Réussite Educative

Les ateliers d'aide aux devoirs

L'atelier « *le goût d'apprendre* » qui s'adresse aux enfants des écoles Guingamp aises du CP au CM2

Cet atelier est un soutien pour la compréhension des devoirs mais aussi un accompagnement dans l'accès aux loisirs à la culture et aux sports.

Le local pour tous à Castel_Pic

La médiathèque pour les histoires du mercredi

Le club de Judo

Pour les adultes

Le Centre Social de Guingamp :

L'atelier d'aide au français « *lu parlé écrit* »

L'atelier « *Cuisine du monde* »

Les associations de Solidarité :

Le secours catholique

La croix Rouge

Le secours Populaire

Les Restos du Cœur

10/ Les difficultés repérées

Des troubles psychosomatiques

La souffrance est souvent liée à la durée de l'attente, à un passé aboli face à un futur difficile à imaginer.

Il est important de noter qu'un nombre important de demandeur d'asile ayant subi des violences dans leur pays d'origine nécessite une prise en charge médicale ; les personnes rencontrées souffrent de maux de tête, de perte de confiance, d'agitation ou d'état d'hébétéude, de troubles du sommeil...

La Barrière de la langue :

Certaines personnes ne s'expriment qu'avec leur langue natale et l'échange en français se fait dans un premier temps de façon sommaire, les traductions internet ne permettent pas un échange fiable, il est donc nécessaire de consacrer du temps pour l'échange, qui se crée par des mimiques, des gestes, des dessins, des rires, c'est ce qui va donner la puissance de la relation sans les mots.

Une difficulté d'intégration :

Pour certains la compréhension du modèle de vie occidental ne se fait pas sans difficulté. Les personnes tiennent à conserver un maximum de leur identité culturelle tout en essayant de s'adapter à la réalité qui les entoure, ce qui génère parfois des incompréhensions, des difficultés liées au voisinage.

Des actions de médiation peuvent alors apaiser les tensions, des visites régulières ont été nécessaires notamment pour le logement situé dans le quartier la Madeleine, ces difficultés d'intégration émanaient bien souvent de comportements que nous pouvons qualifier de « racisme ordinaire »

Les perspectives

Fermeture du service Aout 2015

Retrouvez ce document sur
le site web de la maison de l'Argoat



<http://maisondelargoat.fr/>